

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE 2019 De la DELEGATION DU JURA

L'assemblée Générale annuelle de la délégation ANPNOGD du JURA, s'est tenue le 31 mai 2019 au centre social de LONS le SAUNIER, sous la Présidence de Françoise MAZET.

Ont assisté à cette Assemblée Générale :

Madame Danielle BRULEBOIS Députée du Jura

Monsieur Cyrille BRERO représentant le Président du Conseil Départemental
Mr PERNOT

Monsieur Bruno DUPUIS Directeur de l'ONAC-VG du JURA

Monsieur Richard FICHET Conseiller municipal, Délégué de l'ANOPEX

Les représentants du monde combattant et Présidents d'associations patriotiques :

Monsieur Stéphane MALLET Président du Souvenir Français Comité de Lons le Saunier – Conliège

Monsieur Bernard VIRET Vice-Président de l'association de l'Ordre National du Mérite.

Monsieur Djilali MAAZOUZ Président de l'Association des AC et Résistants de Bletterans et du Bataillon Pierre Semard

Monsieur André WOLF Président de l'UDAC

Monsieur Robert FEUVRIER Président de l'Amicale des Diables Bleus

Monsieur Jean-Marie GAETTER Président la Délégation ANPNOGD du Territoire de Belfort ainsi que la Vice-Présidente de la Délégation du Territoire de Belfort Nicole BERREUR.

L'assemblée Générale est déclarée ouverte en présence de 25 adhérents et de 19 pouvoirs.

Rapport Moral de la Présidente Départementale Françoise MAZET

Malgré les difficultés qui touchent nombre d'associations patriotiques, malgré les disparitions de deux de nos adhérentes et la lassitude de certains, liée à l'âge et la maladie, 67 adhérents ont réglé leur cotisation à ce jour.

Nous devons faire face au découragement de certains de nos adhérents espérant une indemnisation de TOUS LES PUPILLES qui n'arrive pas.

D'autres, ont voulu fonder une nouvelle association qui aurait le pouvoir de faire bouger le gouvernement, et qui n'a réussi qu'à provoquer des dissensions et perturber gravement le fonctionnement de notre association. Notre revendication d'être traité à égalité avec tous les Pupilles-, est pour l'instant restée vaine. Nous avons pensé à réduire nos prétentions en matière de réparation pécuniaire. Mais certains d'entre nous s'y opposent, prétextant que nous sommes tous égaux, la condition même de Pupille de la Nation effaçant les différences.

« Au-delà du coût qui doit être réétudié, cette demande s'inscrit pleinement dans le respect de l'égalité sur lequel est construit le droit à réparation » Ce sont les paroles de Monsieur MACRON, candidat à la Présidence de la République, et répondant à un message de l'UFAC le 28 avril 2017. Madame DARIEUSSEQ, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées est personnellement opposée à l'indemnisation pour tous les Pupilles. Pour elle, l'Etat doit indemniser ceux ayant subi un préjudice « dont il est directement responsable », seulement ceux-là.

La demande de recensement des Pupilles a été renouvelée tout récemment dans le cadre du grand Débat National. Réponse de Madame DARRIEUSECQ : « La mise en œuvre d'un recensement exhaustif des Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre encore vivants supposerait la mobilisation de moyens importants et poserait des questions de confidentialité de données, alors que plusieurs estimations ont été faites en 1998, 2007 et 2014.



Malgré tout, chers amis Pupilles, nous sommes là aussi pour témoigner. Nous avons tous connu les conséquences dramatiques des guerres. Notre rôle est aussi de transmettre la Mémoire. Nous ne pouvons pas nous contenter d'attendre une hypothétique réparation financière.

Au Congrès National du 16 Mai 2019, à BOULOGNE-BILLANCOURT, Monsieur BERTHELIN, représentant le Général LACAILLE Président de la FNAM, nous a assuré du plein soutien de la Fédération à l'association ANPNOGD.

L'ANPNOGD est une association que nous aimons, nous a-t-il dit et nous comprenons vos souffrances. La FNAM ne vous abandonnera pas. Elle soutient notre demande de réparation et va présenter au Congrès à Caen le 20 Juin prochain une motion. Cette motion sera présentée en priorité parmi les requêtes puisqu'elle portera le N° 3.

Monsieur Bruno DUPUIS, Directeur de l'ONACVG du Jura, nous incite à remettre les dossiers de Pupilles qui nécessitent une demande d'aide, auprès des services de

l'ONACVG. Monsieur Jean-Marie GAETTER Président de la Délégation du Territoire de Belfort s'interroge sur le pouvoir des députés au sein du parlement. Question à laquelle Madame BRULEBOIS, députée du Jura répond en affirmant le soutien indéfectible de tous les députés, à notre requête.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité présenté par la Secrétaire Simone MARTINET

La secrétaire expose les nombreuses cérémonies auxquelles nous assistons, ainsi que les manifestations organisées avec la Préfecture du Jura, le Souvenir Français-Comité de Lons le Saunier-Conliège, et l'ONAC-VG du Jura, pour la transmission de la Mémoire auprès des enfants des écoles, collèges et lycées du département.

Rapport du Trésorier Louis-Paul CANDELA

Le trésorier donne lecture de l'exercice 2018 ainsi que du bilan général (situation au 31 décembre 2018) Le bilan de l'exercice est positif

Le censeur aux comptes confirme la véracité des comptes présentés et demande à l'assemblée d'accorder le quitus au trésorier pour la tenue des comptes

Le rapport d'activité et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

La séance est levée à 11 heures 45

Tous les participants se sont déplacés devant le monument aux morts de la localité pour le dépôt de gerbe et la minute de silence, à la mémoire des parents morts pour la France.



Des adhérents et quelques Personnalités accompagnent la Présidente de la délégation ANPNOGD du Jura devant le monument aux Morts.

Françoise MAZET, dépose la gerbe de sa délégation au pied du monument aux Morts.

